

L'Éveil et La Concorde - Actualités

Les citoyens, la Ville et le député demandent le statu quo pour les élèves du quartier des Jardins



Publié le 20 Novembre 2009
 Caroline d'Astous

Consultation dans le cadre de l'organisation scolaire 2010-2013

Les parents, les élus municipaux de la Ville de Saint-Eustache ainsi que le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, ont uni leurs voix pour demander à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) de voter en faveur du statu quo pour l'année 2010 et 2011 concernant le choix de l'école primaire pour les élèves du primaire du quartier des Jardins.

Sujets : [École secondaire des Patriotes](#) , [école de Boisbriand](#) , [école Terre des jeunes](#) , [Quartier des Jardins](#) , [Saint-Eustache](#) , [Québec](#)

Cette demande a été adressée lors de l'audience publique en vue de l'adoption du Cadre d'organisation scolaire 2010-2013, le 3 novembre dernier. Pour les parents mobilisés dans le choix de l'école primaire de leurs enfants, les scénarios proposés par la CSSMI pour l'année scolaire 2010-2011 ne répondent pas aux besoins des élèves. «Ce n'est pas acceptable de demander à des enfants du primaire de changer d'école chaque année», ironise Julie Villeneuve, parent et initiatrice d'une pétition de 375 noms en faveur du statu quo.



(Photo Michel Chartrand) - Les parents du quartier des Jardins de Saint-Eustache se sont mobilisés pour demander le statu quo à la CSSMI concernant le choix de l'école primaire pour la rentrée scolaire 2010-2011.

Cette levée de boucliers de la population et des élus politiques s'est faite à la suite des propositions de la CSSMI concernant le choix de l'école primaire pour l'année scolaire 2010-2011. Situé dans le secteur de l'École secondaire des Patriotes, le quartier connaît une croissance démographique importante. Selon les élus municipaux, d'autres phases de développement sont à prévoir. Prise avec un surplus d'élèves, la CSSMI a proposé deux scénarios: répartir les enfants du quartier dans trois écoles primaires distinctes de Saint-Eustache, ou les envoyer dans une école de Boisbriand. Dans les deux cas, ce sont des solutions temporaires de trois ans. «Quand tu penses que la Ville a investi pour faire construire trois parcs d'enfants pour les enfants de ce secteur et en vue du boom démographique, et que nous ne possédons même pas d'école de quartier», s'interroge Lyne Bourgeois, planificatrice financière pour une institution bancaire du secteur, indiquant recevoir beaucoup de jeunes familles demandant des prêts hypothécaires en vue de s'installer dans ce quartier.

Selon les parents, si l'un des deux scénarios est adopté, cela aura pour impact que les élèves visiteront entre trois et six écoles différentes pendant leur cycle du primaire. «Je trouve ça ridicule d'être ici pour demander que les élèves puissent aller dans une seule école primaire. Surtout quand la CSSMI a le plus haut taux de décrochage scolaire du Québec», s'interroge Alain Potvin.

Pour les parents, les deux scénarios ne tiennent pas compte du sentiment d'appartenance des jeunes à leur école, du besoin de stabilité, et du réseau d'ami que ces derniers vont développer. «Avant, on avait l'école Terre des jeunes qui était notre école de quartier. Elle a changé de vocation pour devenir une école internationale», dénoncent les parents, s'interrogeant également sur le choix de la CSSMI d'avoir modifié la vocation de l'école Jacques-Labrie en un bâtiment relevant du Centre de formation continue des Patriotes pour adultes. «Nous demandons le statu quo. Nous voulons que la CSSMI nous propose un scénario à long terme pour nos enfants. Sinon, c'est encore nos enfants qui vont payer le prix, à long terme, de tant de changements pendant leur cycle du primaire», dit Alain Potvin, un parent.